



NOUVEAU

Droit international public

Le droit international public (DIP) est maintenant un incontournable pour appréhender les enjeux nationaux et internationaux, tels que les relations diplomatiques, les conflits internationaux, le commerce international et les droits de l'homme. Ce séminaire de pointe a été conçu pour vous familiariser avec tous les concepts clés du DIP en couvrant un éventail de thèmes allant des sujets du droit et des sources du droit en passant par les dynamiques complexes entre le droit national et le droit international. Les participants bénéficieront d'un enseignement théorique de qualité et d'ateliers de mise en pratique.

Cette formation est destinée aux hauts fonctionnaires, dirigeants et gestionnaires d'organismes publics. Elle offre une opportunité unique aux managers de consolider leur compréhension des cadres normatifs internationaux et d'appréhender leurs impacts sur le droit interne. Une connaissance approfondie de ces dynamiques juridiques internationales permet aux managers d'opérer avec discernement dans un contexte globalisé, garantissant ainsi que leurs actions et décisions sont alignées sur les normes internationales et contribuent de manière effective à la réalisation des objectifs et des responsabilités de l'État.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** les principes et les processus du droit international public dans la perspective d'un gestionnaire de l'État et des institutions publiques.
- ✓ **Maîtriser** les concepts juridiques et les processus de mise en oeuvre du droit international public.
- ✓ **Utiliser** les meilleures pratiques pour permettre la collaboration efficace et efficiente avec les organisations internationales comme les Nations-Unies.

En partenariat avec :



CLIENTÈLE CIBLE :

- Hauts fonctionnaires
- Dirigeants d'organismes publics
- Fonctionnaires
- Managers

DURÉE : 2 semaines

THÈMES ET CONTENUS

Sujet de droit : Les États, les organisations internationales et les particuliers (personne physique ou morale).

Sources du DIP : La coutume. Les traités. Les autres sources du DIP (principes généraux, normes internationales, équité et actes unilatéraux).

Rapports entre le droit international et le droit interne : L'application du droit international dans l'ordre juridique national.

Règlement pacifique des différends : Mécanismes de règlements.

Droit diplomatique et consulaire : Contraintes internes et obligations envers les autres États.

Responsabilité internationale : Au niveau des États et de leurs institutions.

